

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 4 JUILLET 2025

GESTION DIFFÉRENCIÉE

L'ILE D'OLÉRON MISE SUR LA BIODIVERSITÉ ET LA LUTTE CONTRE LA CANICULE

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et de la préservation de la biodiversité, la communauté de communes de l'île d'Oléron met en œuvre une gestion différenciée pour l'entretien de ses sites intercommunautaires, (Maison des Entreprises, Maison Éco-Paysanne, Moulin de la Brée, Port des Salines, zones d'activités, etc.), ainsi que pour les 160 kilomètres de pistes cyclables réparties sur le territoire.

Cette approche écologique, désormais adoptée sur l'ensemble des sites, repose sur des principes simples mais efficaces :

- La **fauche tardive** consiste à couper la végétation après le pic de floraison des espèces, afin de leur permettre de produire des graines qui fleuriront au printemps suivant. En repoussant la fauche à la fin de l'été, on favorise également la préservation de la biodiversité faunistique.
- Déjà mis en place autour de la Maison des Entreprises à Saint-Georges-d'Oléron, l'**éco-pâturage** repose sur l'entretien naturel des espaces verts par des moutons. En sélectionnant leurs aliments selon leurs préférences, les animaux favorisent la diversité végétale et contribuent à la structuration progressive des habitats. Au-delà de ses bénéfices écologiques, cette pratique présente également un intérêt social : la présence animale suscite la curiosité, crée du lien intergénérationnel et sensibilise le public aux actions de protection de l'environnement menées par la collectivité.
- Des **périodes de coupe** adaptées pour éviter les saisons de reproduction et ainsi préserver la faune locale, comme les papillons, grenouilles, lézards et bien d'autres espèces présentes sur l'île.

Cette nouvelle approche d'entretien favorise non seulement la biodiversité, mais permet également à l'intercommunalité de réaliser des économies durables, en réduisant la fréquence des tontes et l'usage des machines thermiques.

« *Ce changement de pratique répond à une nécessité écologique et s'inscrit dans une*

logique de bon sens, économique et environnemental. L'île d'Oléron est un territoire riche en biodiversité que nous avons le devoir de préserver. C'est également un levier important pour abaisser la température. », souligne Christophe SUEUR, vice-président chargé de la mobilité.

Les herbes hautes, parfois perçues à tort comme un signe de négligence, deviennent ainsi un emblème de la transition écologique du territoire et lutte contre le changement climatique. Elles offrent abris, nourriture et zones de reproduction à une faune diversifiée et permettent un abaissement de la température. Les relevés effectués le 23 juin dans les espaces verts du siège de la Communauté de Communes en témoignent : sous une herbe non tondue, la température mesurée atteint 26 °C, contre 49 °C sur une zone tondue à ras, soit un écart de 24 °C. L'effet d'ombrage des herbes hautes joue ainsi un rôle essentiel dans le rafraîchissement de l'environnement.

La disparition d'insectes ou d'oiseaux des campagnes ces dernières années, illustre les effets néfastes du fauchage régulier sur l'écosystème. Laisser certaines zones en fauche tardive ou installer de l'éco pâturage favorise la réapparition et le maintien de certaines plantes mellifères, sources de nourriture pour les abeilles noires de l'île et toutes les autres espèces d'insectes pollinisateurs. De plus, de nombreux insectes (Mante religieuse), reptiles (Coronelle girondine), amphibiens (Pélodyte ponctué ou Lézard vert), et oiseaux comme le Tarier des prés ou le Chardonneret élégant affectionnent ce milieu.

En ces périodes de canicule, la Communauté de Communes invite chacun à s'inspirer de cette démarche : Laissez pousser par endroits, tondez moins et de façon raisonnée. Chaque geste compte pour redonner de l'espace au vivant et maintenir de la fraîcheur dans les jardins oléronais !

Justine CRETIN

Chargée de communication digitale

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**